

Mercredi 7 août 2013



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 87

ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. EWASKO

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée/The Freedom of Information and Protection of Privacy Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 212) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne (intimidation)/The Human Rights Code Amendment Act (Bullying)*

PÉTITIONS

M^{me} ROWAT
M. GRAYDON
M. GOERTZEN
M. WISHART
M. EWASKO
M. PEDERSEN
M^{me} DRIEDGER
M. CULLEN
M. EICHLER
M^{me} STEFANSON
M. MAGUIRE
M. BRIESE
M^{me} MITCHELSON
M. HELWER
M. SCHULER
M. SMOOK
M. FRIESEN

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* STRUTHERS

(N^o 20) — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)*

[amendements (5) — M. CULLEN]

[amendements (5) — M. HELWER]

[amendements (5) — M^{me} STEFANSON]

[amendements (5) — M^{me} DRIEDGER]

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* OSWALD

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*

(M. FRIESEN)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N^o 5) — *Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act*

(M. CULLEN)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N^o 6) — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation provisoire des poids et des dimensions des véhicules)/The Highway Traffic Amendment Act (Flexible Short-Term Regulation of Vehicle Weights and Dimensions)*

(ouvert)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg (logement abordable)/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Affordable Housing)*

(M. PEDERSEN)

Motion de M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 9) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Teachers' Society Amendment Act*

(M. GOERTZEN — illimité)

Motion de M. le *ministre* BJORNSON

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*

(M. GRAYDON)

Motion de M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 12) — *Loi sur les écoles communautaires/The Community Schools Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 13) — *Loi sur le Fonds de mise en valeur du poisson et de la faune/The Fish and Wildlife Enhancement Fund Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques (groupes de parents œuvrant en milieu scolaire)/The Education Administration Amendment and Public Schools Amendment Act (Parent Groups for Schools)*

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la *ministre* HOWARD

(N^o 15) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (protection du salaire minimum pour les employés ayant des incapacités)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage Protection for Employees with Disabilities)*

(M^{me} ROWAT)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les pratiques commerciales (publicité et communication de renseignements visant les véhicules automobiles et autres modifications)/The Consumer Protection Amendment and Business Practices Amendment Act (Motor Vehicle Advertising and Information Disclosure and Other Amendments)*

(M. CULLEN)

Motion de M^{me} la *ministre* ALLAN

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)/The Public Schools Amendment Act (Safe and Inclusive Schools)*

(M. GOERTZEN — illimité)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets et la Loi sur l'environnement/The Waste Reduction and Prevention Amendment and Environment Amendment Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (approbation de lotissements)/The Planning Amendment Act (Subdivision Approval)*

(M. PEDERSEN)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur les espèces en voie de disparition (protection des écosystèmes et diverses modifications)/The Endangered Species Amendment Act (Ecosystem Protection and Miscellaneous Amendments)*

(M. MAGUIRE)

Motion de M^{me} la *ministre* HOWARD

(N° 26) — *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains/The Accessibility for Manitobans Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N° 27) — *Loi modifiant le Code de la route (services d'autobus nolisés)/The Highway Traffic Amendment Act (Charter Bus Service)*

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur les hôpitaux (privilèges d'admission)/The Health Services Insurance Amendment and Hospitals Amendment Act (Admitting Privileges)*

(M. FRIESEN)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N^o 29) — *Loi sur les arpenteurs-géomètres et modifications connexes/The Land Surveyors and Related Amendments Act*

(M. CULLEN)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 30) — *Loi modifiant la loi sur la protection de la santé des forêts (arbres remarquables)/The Forest Health Protection Amendment Act (Heritage Trees)*

(M. MAGUIRE)

Motion de M^{me} la *ministre* HOWARD

(N^o 31) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* STRUTHERS

(N^o 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act*

(M^{me} DRIEDGER)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 33) — *Loi sur la modernisation des municipalités (fusions)/The Municipal Modernization Act (Municipal Amalgamations)*

Motion d'amendement de M. GOERTZEN

QUE la motion soit remplacée par ce qui suit :

La deuxième lecture du projet de loi 33 — *Loi sur la modernisation des municipalités (fusions)/The Municipal Modernization Act (Municipal Amalgamations)* — soit reportée à six mois jour pour jour.

(M. MAGUIRE — illimité)

Motion de M. le *ministre* STRUTHERS

(N^o 34) — *Loi modifiant diverses lois relatives à l'Office d'enregistrement des titres et des instruments/The Property Registry Statutes Amendment Act*

(M^{me} DRIEDGER)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N^o 35) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (observation et exécution)/The Consumer Protection Amendment Act (Compliance and Enforcement Measures)*

(M. CULLEN)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N^o 37) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*
(M. EICHLER)

Motion de M. le *ministre* STRUTHERS

(N^o 39) — *Loi sur l'efficacité gouvernementale (modification ou remplacement de diverses lois — fusion d'organismes et non-participation aux nominations)/The Government Efficiency Act (Various Acts Amended or Replaced to Consolidate Boards and Agencies and Eliminate Government Appointments)*
(M. EICHLER)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N^o 40) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*
(M. CULLEN)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N^o 41) — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue liée aux véhicules automobiles lourds)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhanced Safety Regulation of Heavy Motor Vehicles)*
(M. EICHLER)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N^o 42) — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue des passagers)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhancing Passenger Safety)*
(M. PEDERSEN)

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N^o 43) — *Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries et Loi sur la réglementation des alcools et des jeux/The Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Act and the Liquor and Gaming Control Act*
(M. CULLEN)

Motion de M^{me} la *ministre* SELBY

(N^o 44) — *Loi sur l'éducation internationale/The International Education Act*
(M. BRIESE)

Motion de M^{me} la *ministre* OSWALD

(N^o 45) — *Loi sur les médicaments à prix concurrentiel (modifications de diverses lois)/The Competitive Drug Pricing Act (Various Acts Amended)*
(M. FRIESEN)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N° 46) — *Loi corrective de 2013/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2013*
(M. le *ministre* SWAN — illimité)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 47) — *Loi d'exécution du budget de 2013 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2013*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M. WIEBE — Protection du système universel de soins de santé

32. Attendu :

que les Manitobains et tous les Canadiens sont fiers de leur système universel de soins de santé et que ce système est l'une des choses qui nous caractérise en tant que nation;

que l'accès des Manitobains aux services de santé devrait dépendre de leurs besoins et non de leurs moyens;

qu'au cours des années 1990, en plus d'éliminer plus de 1 000 postes d'infirmières du système de soins de santé au Manitoba et de mettre à l'essai la privatisation des soins à domicile et l'instauration de frais d'utilisation, le gouvernement provincial de l'époque a mis en œuvre un système de soins de santé à deux vitesses, faisant en sorte que les patients qui pouvaient se le permettre puissent payer les frais d'utilisation d'une clinique privée et obtenir des opérations chirurgicales plus rapidement, forçant ainsi les autres patients à attendre plus longtemps;

que le Manitoba a dû payer 2,3 millions de dollars en sanctions fédérales parce qu'il a contrevenu à la *Loi canadienne sur la santé* en mettant en œuvre un système de soins de santé à deux vitesses et que cette somme aurait pu être investie dans des services de première ligne;

qu'une étude approfondie menée par le Centre manitobain des politiques en matière de santé portant sur l'expérience ratée des années 1990 visant l'instauration d'un système de soins de santé à deux vitesses a révélé que l'existence en parallèle d'un tel système privé lucratif a causé l'accroissement des périodes d'attente au sein du système public;

que le leader de l'opposition officielle, lequel faisait partie du gouvernement qui a mis en œuvre le système de soins de santé à deux vitesses dans les années 1990, a de nouveau réclamé la mise en place d'un tel système à l'américaine qui permettrait à ceux et celles qui en ont les moyens de payer des frais d'utilisation dans le but de recevoir des soins plus rapidement, disant qu'il s'agissait d'un système dont on avait besoin,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte tous les députés à s'engager à protéger le système universel de soins de santé pour les familles manitobaines;

que l'Assemblée législative exhorte tous les députés à rejeter le système de soins de santé à deux vitesses et les frais d'utilisation illégaux.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent de la justice se réunira le mercredi 7 août 2013, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le jeudi 8 août 2013, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de janvier 2012;
- rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de janvier 2013 :
 - Partie 9 : « Public Sector Compensation Disclosure Reporting »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2013 :
 - Chapitre 2 : « Citizen Concerns — Business Transformation and Technology (BTT) »;
 - Chapitre 3 : « Information Technology (IT) Security Management »;
 - Chapitre 8 : « Senior Management Expense Policies ».